



Le Président de La République a promulgué, dans la précipitation cette nuit, la réforme des retraites pourtant rejetée par le peuple français.

Il disposait de 15 jours pour procéder à la promulgation et pouvait donc utiliser cette période pour retirer ce projet et respecter ainsi la volonté populaire.

Il a au contraire décidé de poursuivre son passage en force et de mépriser les millions de travailleuses, de travailleurs, jeunes ou moins jeunes qui durant des mois ont exprimé leur rejet de cette réforme et des méthodes anti démocratiques du Président et de son gouvernement.

L'intersyndicale a fixé comme préalable le retrait de la réforme à toute nouvelle rencontre avec le Président et son gouvernement.

Elle reste soudée et appelle à faire de la journée du 1er mai un moment historique de mobilisations.

La CGT appelle les travailleuses et les travailleurs à poursuivre la mobilisation sous toutes ses formes pacifiques notamment avec les temps forts décidés par les territoires et professions les 20 et

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

28 avril.

fichiers:

[Télécharger cp_cgt_face_au_mepris_la_mobilisation_jusqu_au_retrait_.pdf](#) (18.16 Ko)

Public: [Infos / actions](#)

[Lutttes 2023](#)

[Retraites](#)

[Tracts 2023](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDE](#)

Leave this field blank
